



18/11/2011

Chers parents,

Le Bureau d'accueil de la Commission européenne nous communique que pour toute demande de légalisation de la signature devant figurer sur le formulaire d'autorisation de sortie du territoire dans le cadre des voyages scolaires, il faut vous adresser à :

BUREAU D'ACCUEIL

DG Ressources Humaines
Rue Montoyer 34 (Mezzanine à droite)

Horaires: lundi-vendredi, 9h00-16h00, sans interruption.
Adresse courriel: HR-B1-BUREAU-ACCUEIL@EC.EUROPA.EU
Numéro de téléphone: (02 29) 66600

Sachez qu'il faut se présenter en personne pour signer et être muni du formulaire fourni par l'Ecole européenne. Il n'est en effet pas possible de leur envoyer le formulaire déjà signé par courrier interne.

Dear parents,

The Welcome office of the European Commission lets us know that for the legalization of your signature on the 'Authorization to leave the territory' form (school trips), you can address your request to:

WELCOME OFFICE

DG Ressources Humaines
Rue Montoyer 34 (Mezzanine à droite)

Monday-Friday, 9h00-16h00
Email: HR-B1-BUREAU-ACCUEIL@EC.EUROPA.EU
Telephone: (02 29) 66600

You are required to visit their offices personally to sign with the form delivered by the European school. It is not possible to send them the signed form through the internal mail system.